

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du LUNDI 5 JUILLET 2021 à 18h00

Date de convocation : 21 juin 2021

Délibération
N°C2021_156

Membres en exercice :	77
Votants :	63
Suffrages exprimés :	63
Pour :	63
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : JANSANA Jean-Marc

PRESENTS : ALAUX Sylvie ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALVET Jean-Claude ; CHALULEAU Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : PENET Yves ; HERAS Guillaume ; MALQUIER Bertrand

EXCUSES : ABED Yamina ; ALVAREZ Martine ; BASTIE Yves ; BOTHOREL Anouk ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; COURREGES Jean-Pierre ; DARAUD Jean-François ; IBANES Alexandra ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; RIO Jean-Louis ; RIVEL Jean-Luc

EXCUSES EN COURS DE SEANCE: ALDEBERT Didier (délibérations C2021_159 et C2021_160); ALVAREZ Jean-Michel (délibérations C2021_159 et C2021_160); BELART Xavier (délibérations C2021_159 et C2021_160); HERAS Guillaume (délibérations C2021_159 et C2021_160); LAPALU Christian (délibérations C2021_159 et C2021_160); MALQUIER Bertrand (délibérations C2021_159 et C2021_160); PENET Yves (jusqu'à la délibération C2021_140); PY Michel (délibérations C2021_159 et C2021_160)

EXCUSES AVEC PROCURATION : AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; CALMON Julien ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CODORNIU Didier ; COUSIN Sylvie ; FAURAN Jean-Paul ; KAISER Stéphanie ; LENOIR Alexia ; TUBAU Marcel ; VICO Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE: ALDEBERT Didier (jusqu'à la délibération C2021_158 et à partir de la délibération C2021_161); ALVAREZ Jean-Michel (jusqu'à la délibération C2021_158 et à partir de la délibération C2021_161); BELART Xavier (jusqu'à la délibération C2021_158 et à partir de la délibération C2021_161); LAPALU Christian (jusqu'à la délibération C2021_158 et à partir de la délibération C2021_161); PY Michel (jusqu'à la délibération C2021_158 et à partir de la délibération C2021_161)

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Aménagement du territoire

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AMENAGEMENT ECONOMIQUE – Convention publique d'aménagement du Parc d'Activités Le Castellas à Montredon-des-Corbières – Approbation du Compte Rendu Financier Annuel à la collectivité (CRFA) et de l'activité pour l'année 2020, par la SEM ALENIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1521-1 et suivants et L.1523-2-4°,

N°C2021_156

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.300-4 et L.300-5, L.311-1 et suivants et R.311-1 et suivants,

Vu la convention publique d'aménagement de la ZAE Montredon-des-Corbières – extension 1^{ère} tranche entre la Communauté d'Agglomération et la SEML SENA SUD, devenue ALENIS, signée le 17 mai 2005, ses avenants N°1 du 20 juin 2007, N°2 du 25 mai 2009, N°3 du 28 août 2012, N°4 du 26 Mai 2015, N°5 du 8 septembre 2015, N°6 du 15 février 2018 et N°7 du 22 octobre 2020,

Considérant que la Communauté d'Agglomération a confié à la société d'économie mixte locale (SEML) SENA SUD, devenue ALENIS, l'aménagement de la zone d'activités de Montredon-des-Corbières – extension 1^{ère} tranche,

Considérant que celle-ci a transmis au Grand Narbonne le bilan financier et le compte rendu d'activité relatifs à l'exercice 2020,

Considérant que l'ensemble des pièces présentées par la Société ALENIS sur son engagement financier et opérationnel sur la zone précitée a été examiné,

A l'unanimité, le Conseil décide :

- D'approuver le bilan financier au 31 décembre 2020, tel que ci-annexé, arrêté en dépenses et en recettes à la somme identique de 13 404 K€ HT,
- D'approuver le compte rendu d'activité 2020 tel que ci-annexé,
- D'approuver les tableaux d'acquisitions immobilières et cessions immobilières réalisées,
- D'acter le versement en 2021 d'une participation de 221 000 € HT prévue au bilan,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pièce jointe à la délibération :

Compte rendu financier d'activité 2020 (CRFA) au 31 décembre 2020 – Bilan Financier – Tableaux des acquisitions/cessions

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

**le : 16/7/2021
et de sa publication
le : 16/7/2021**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

